CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E164284** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 19/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2016

Raison sociale : EECKHOUT COUVERTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/08/2023

Capital : 10 000

123 RUE ABBE DE L'EPEE
80000 AMIENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS 2016 B 00693

Siret : 822 418 539 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9349036 0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 180086437 P 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 180086437 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 03 22 80 71 15 **Fax :**

Portable : 06 74 92 74 99

Responsabilité légale :
EECKHOUT JULIEN GÉRANT

Site Internet : www.eeckhout-couverture.fr

E-mail : eeckhout.couverture@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 953 701 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	12/12/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		13/01/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		12/12/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/01/2026 09:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E164284** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE **19/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/08/2023
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS 2016 B 00693

Siret : **822 418 539 00018**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 9349036 0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 180086437 P 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 180086437 P 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **EECKHOUT COUVERTURE**

123 RUE ABBE DE L'EPEE
80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 80 71 15 **Fax :**
Portable : 06 74 92 74 99

Site Internet : www.eeckhout-couverture.fr
E-mail : eeckhout.couverture@gmail.com

Responsabilité légale :
EECKHOUT JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/12/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	12/12/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.